

3.00 crédits

30.0 h

Q1

Enseignants	Cavaliere Chiara ;
Langue d'enseignement	Français > English-friendly
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Thèmes abordés	<p>Cet enseignement s'appuie sur des compétences déjà abordées en baccalauréat, tout en continuant à les développer.</p> <ul style="list-style-type: none"> • les rapports entre urbanisme (la ville pensée et projetée) et urbanisation (la ville produite) • les rapports entre géographie, réseaux et formes urbaines • les rapports entre territoires et cohésion sociale • les rapports entre urbanisme et ressources naturelles et paysagères • les formes d'interaction : logiques économiques, systèmes d'acteurs, modalités politiques de décision
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>AA spécifiques : A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable</p> <ul style="list-style-type: none"> • de reconnaître et comprendre les modèles et les théories qui forment notre mode d'appréhension actuel des territoires urbanisés • d'analyser une situation construite complexe <ul style="list-style-type: none"> - en repérant ses éléments structurants (thème 2), les modèles théoriques et politiques sous-jacents (thèmes 1 et 4) - en posant des hypothèses sur les interactions techniques, sociales, économiques qui l'ont produite (thèmes 3 et 5) • de contribuer à l'élaboration collective de projets urbains en comprenant les enjeux de chacun des acteurs et en connaissant les processus généraux d'urbanisation. <p>Contribution au référentiel AA : Se constituer une culture architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître et critiquer les multiples références de la culture disciplinaire • Produire de la connaissance et participer activement à son propre processus d'apprentissage <p>Situer son action</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 • Reconnaître, observer, analyser et évaluer de façon critique des lieux et des contextes complexes • Identifier et interroger, par des regards croisés, les paradigmes qui sous-tendent les analyses • Enoncer des questions qui conditionnent le devenir du contexte étudié et construire des scénarii quant à son évolution potentielle <p>Mobiliser d'autres disciplines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aller à la rencontre d'autres concepts et méthodes, échanger et nourrir la réflexion architecturale • Manipuler stratégiquement des contenus d'autres disciplines pour questionner la conception et la mise en oeuvre du projet d'architecture <p>Exprimer une démarche architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit les fondements de ses (ou d'une) idée(s) <p>Adopter une attitude professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agir en acteur indépendant et critique, conscient de l'enjeu de sa mission, de ses responsabilités envers des tiers et de ses obligations légales <p>Poser des choix engagés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve d'éthique et d'une capacité de résistance à travers ses prises de position architecturales • Etre conscient de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société, dans l'intérêt public

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'évaluation des acquis d'apprentissage se fait sous la forme d'une remise finale, à remettre durant la session d'examen, pondérée par une évaluation continue. L'évaluation des travaux successifs donne lieu à une cote unique. L'évaluation porte sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La production et les apports de l'étudiant.e aux affichages (10/20) ; • L'évaluation finale : 10/20. <p>L'évaluation est communiquée sous la forme d'une cote unique. Les notes des évaluations intermédiaires ainsi que celle appréciant l'activité de l'étudiant.e pendant le cours (soit 10 points sur 20) sont réputées « rattachée[s] à chacune des sessions d'examens », au sens de l'art. 78 du RGEE 2018-2019.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Chaque séance est composée d'un exposé théorique, de consignes pour la réalisation du travail, de séances de travail et d'affichages collectifs. Les étudiant.e.s seront guidé.e.s dans la réalisation d'un travail de groupe portant sur l'analyse d'un projet urbain. Les affichages conduiront les étudiant.e.s à la réalisation d'un carnet qui synthétise l'ensemble des méthodes, des théories et des réflexions, et qui sera remis lors de la session d'examen. Des précisions sont transmises durant le cours et communiquées également via moodle.</p>
<p>Contenu</p>	<p>L'UE "Architecture, ville et territoire : théories et méthodes de l'urbanisme" constitue le dernier cours de ce domaine de connaissance. Les présentations et les exercices porteront sur les théories, les méthodes et la pratique du projet urbain, ainsi que sur la conception de la ville et du territoire à travers « l'espace entre les choses ». Les étudiant.e.s seront amené.e.s à réfléchir sur les processus de transformation des morceaux de villes, de territoires ou de fragments de paysage, à travers l'analyse approfondie d'une étude de cas, centrée à la fois sur l'infrastructure, la reconversion des friches, ou des processus de reconversion urbaine plus vastes. En particulier, les étudiant.e.s seront amené.e.s à réfléchir sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le processus et les temporalités des projets urbains ; • le projet et la matérialisation de l'espace entre les choses ; • les cycles historiques de transformation des espaces ; • les réseaux d'infrastructures ; • les structures paysagères ; • les différentes échelles et fragments des projets
<p>Bibliographie</p>	<p>Déposée sur Moodle</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Cours english friendly.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LOCI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ BXL	ARCB2M	3		